

LICENCE EN INFORMATIQUE



Objectifs

La Licence d'Informatique vise à donner aux étudiants une maîtrise des fondamentaux dans tous les domaines de l'informatique, en y ajoutant une sensibilisation très marquée au monde de l'entreprise, validée par un stage de fin d'études.

Principe

Formation d'une durée de 3 ans conférant une solide connaissance scientifique de base, la maîtrise des fondamentaux de la discipline informatique, et une sensibilisation au monde de l'entreprise.

Public cible

Réglementairement, toute personne titulaire d'un baccalauréat général, professionnel ou technologique peut intégrer une licence informatique. Toutefois, cette information, qui demande des capacités de réflexion et de modélisation qui sont celles attendues d'un futur ingénieur, cible prioritairement les personnes titulaires d'un baccalauréat général ayant suivi les spécialités informatique et mathématiques en terminale. Dans les autres cas, les personnes recrutées pourront être appelées à suivre un parcours « aide à la réussite » leur permettant de rattrapper leurs compétences en mathématiques dans le cadre d'une licence réalisée en 3 ou 4 ans.

Déroulement de l'action :

Le programme de la première année de licence varie selon le profil des étudiants admis à poursuivre cette formation, selon qu'ils aient été orientés vers le Parcours général, ou bien vers le Parcours Aide à la réussite, lequel permet aux étudiants qui ne sont pas issus d'un baccalauréat scientifique de suivre des cours de remise à niveau le temps d'un semestre.

La formation est structurée autour de :

1. Quatre axes d'enseignements fondamentaux :
 - Programmation et algorithmique
 - Bases de données
 - Applications web
 - Applications mobile
2. Des enseignements dédiés à la culture d'entreprise : anglais technique, communication, gestion
3. De nombreux projets de groupes et travaux pratiques pour concrétiser les notions enseignées
4. Un stage en entreprise de 4 mois (en fin d'études de L3)

La Licence Informatique propose un parcours international d'excellence avec le cursus européen ECS (European Computer Science) qui permet d'obtenir

la licence ainsi que le BSc (Bachelor of Science) d'un des partenaires européens de l'Université. La licence ECS est un parcours d'excellence international intégré à la licence informatique. Il permet aux étudiants sélectionnés (en cours de licence 1) de préparer un double diplôme international en réalisant leur troisième année d'études chez un des partenaires de notre réseau européen. Cette ouverture à l'international se retrouve également dans la proposition de modules assurés en anglais pour les étudiants intéressés.

Débouchés :

La Licence Informatique se veut un tremplin vers le poste d'ingénieur informatique et donc la poursuite d'études en Master, comme le Master BDMA. Toutefois, ce cursus est conçu de façon à ce que les étudiants titulaires de la Licence aient une formation suffisamment complète et professionnalisante pour pouvoir se positionner sur le marché de l'emploi s'ils le souhaitent, sur des fonctions d'assistant ingénieur dans les domaines suivants :

- Intégration de services ou d'applications
- Développement d'applications
- Génie logiciel
- Administration de systèmes et réseaux
- Systèmes d'information, bases de données

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours (Antenne Universitaire de Blois).

Adresse/lieu de la formation :
Département Informatique – UFR Sciences et Techniques
Antenne Universitaire de Blois
3, place Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.info.univ-tours.fr/diblois/licence-informatique/>

Contact

Jean-Yves Antoine
Responsable de la Licence informatique
UFR Sciences et Techniques de l'Université de
Tours (Antenne Universitaire de Blois)
02.54.55.21.11.
jean-yves.antoine@univ-tours.fr